

COLONISATION FRANÇAISE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT AU MAGHREB : HISTOIRES MÊLÉES

PAR FRANÇOIS DUMASY*

À PROPOS DE

Diana K. Davis,

*Les Mythes environnementaux
de la colonisation française au*

Maghreb, trad. de G. Quenet,
Seysssel, Champ Vallon, 2012,
336 p., 16 €.

Portée par un renouvellement de paradigme autant que par les inquiétudes sur le changement climatique, l'histoire de l'environnement s'est affirmée récemment en France comme un champ à part entière de la recherche historique, allant parfois jusqu'à revendiquer une centralité par rapport aux approches sociale, culturelle, politique ou économique de l'histoire, qui seraient moins aptes à restituer une vision globale des rapports des sociétés à leur cadre de vie¹. La récente traduction en français du livre de Diana K. Davis sur les «*mythes environnementaux*» de la colonisation au Maghreb offre à cet égard un double intérêt : celui de porter l'analyse sur un territoire encore peu considéré par les historiens de l'environnement, et celui d'inciter les historiens du fait colonial à un renversement de perspective, en proposant une relecture de la colonisation et de ses conséquences à partir de la perception et des politiques de l'environnement².

Le décalage entre la publication de *Les Mythes environnementaux de la colonisation française au Maghreb* aux États-Unis en 2007 et sa traduction française en 2012 permet de revenir sur les soubassements épistémologiques de cette historiographie, ainsi que sur les différences d'approche entre la part américaine et ses correspondances européennes – ou du moins, ici, francophones. Le livre de Diana K. Davis arrive en effet auréolé du prix de l'*American Society for Environmental History*, obtenu en 2008, et d'une réception très favorable dans les revues d'outre-Atlantique. Ainsi, le traducteur, Grégory Quenet n'hésite pas à le présenter, dans une élégante introduction, comme un exemple «*d'humanité environnementale*» venant enfin combler le fossé entre sciences de la nature et savoir historien.

Les attentes ne sont donc pas minces. D. K. Davis propose de comprendre comment la colonisation française au Maghreb a secrété et s'est appuyée sur un «*récit environnemental décliniste*» qui a permis l'accaparement des terres et la dénonciation des

cultures locales par les colonisateurs. Ce récit pose que les sociétés agro-pastorales traditionnelles du Maghreb avant la colonisation ont par leurs pratiques et leurs usages entraîné la dégradation de leur environnement. Mûri pendant les années 1850-1860 après avoir émergé dans les deux décennies précédentes, ce récit atteindrait son apogée entre 1870 et 1930, se traduisant par une série de lois sur la propriété et les espaces forestiers qui auraient achevé de miner ces sociétés agro-pastorales. Le récit du déclin environnemental, habillé de pseudo-objectivité par la phytogéographie, se serait ainsi avéré un très puissant instrument d'expropriation des Nord-Africains, «*la plupart des utilisations traditionnelles de la forêt, qui avaient auparavant permis la survie de communautés entières, [étant] limitées, réglementées et criminalisées*» (p. 182). En proclamant l'existence d'un stade normal de la végétation, présenté comme antérieur aux migrations arabes, la mobilisation pour l'environnement aurait en effet été l'un des facteurs les plus puissants du mépris à l'égard des colonisés.

*François Dumasy est maître de conférences à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence. Il est l'auteur, avec O. Goerg et X. Huetz de Lemps, de *Les Sociétés coloniales à l'âge des empires* (2012) et travaille sur la colonisation en Libye et en Algérie.

La chronologie coloniale revisitée par l'histoire environnementale

Le discours sur la nature aurait donc cristallisé et structuré l'idéologie coloniale, depuis les considérations économiques jusqu'aux discours raciaux, aux productions artistiques et à l'histoire. Son influence aurait été si forte que l'idéologie environnementale issue de la colonisation aurait perduré jusqu'à nos jours, enfermant les gouvernements indépendants et les institutions internationales telles que les Nations unies dans des présupposés masqués par une apparence de scientificité. Aussi « *la formalisation, la quantification et l'institutionnalisation du récit environnemental décliniste furent l'un des legs les plus importants de la période coloniale, influençant aujourd'hui encore les politiques des États post-coloniaux* » (p. 170).

Or les mesures récentes opérées à partir de l'analyse des végétaux fossiles témoignent de phases de végétation très différentes de ce qui était tenu pour acquis, infirmant l'idée que le déboisement et le surpâturage auraient provoqué des processus de désertification et d'érosion et démontrant que « *l'idée de la désertification elle-même est une construction coloniale, un concept peu fondé empiriquement, lancé et diffusé par des hommes ayant une mauvaise connaissance des écosystèmes des terres arides* » (p. 213). À rebours de l'idéologie dominante en matière de protection de la nature au Maghreb, les méthodes agro-pastorales traditionnelles auraient été bien plus adaptées à l'écosystème local et à la faiblesse des ressources disponibles. En montrant comment la science de l'environnement ne peut être isolée des conditions politiques de sa production, Davis contribue ainsi à

contester la séparation entre sciences de la nature et histoire du fait colonial.

Le succès du discours décliniste dans les politiques coloniales et actuelles tient d'abord aux présupposés négatifs des dominants envers les modes de vie traditionnels. Le rejet du nomadisme contribue ainsi encore aujourd'hui à alimenter des politiques prétendument protectrices, comme la ceinture verte sahélienne, sans résultat écologique mais aux conséquences sociales dévastatrices. Derrière « *une histoire scientifique bardée de statistiques et de cartes écologiques* » se perpétuerait l'ancien mépris du colon envers le colonisé, devenu celui de l'urbain envers le rural et du sédentaire envers le nomade, justifiant la destruction des modes de gestion collective de l'espace et des biens. En localisant la légitimité politique dans une scientificité censée être incontestable, les élites auraient produit une politique de protection de la nature qui, paradoxalement, contribuerait à la fragiliser.

Dans ce processus, la traduction entre 1852 et 1856 des écrits de l'historien Ibn Khaldoun (1332-1406), qui décrivent et analysent les changements sociaux et politiques intervenus de son temps au Maghreb, a constitué un moment important : à partir des accusations de dévastation lancées contre les tribus arabes du XI^e siècle, se forge la conviction que la culture arabe dans son ensemble est responsable d'une dégradation des sols et de la flore, et par suite d'un dérèglement du climat. Cette lecture consolide l'idée qu'il existerait des civilisations illégitimes car inaptées à une bonne exploitation de la nature.

La loi Warnier de 1872, comme celle sur les incendies de 1873 en Algérie, en imposant une réglementation de la propriété et des ressources naturelles

EXTRAIT / LE MYTHE COLONIAL DU « DÉCLIN ENVIRONNEMENTAL »

Le mythe colonial d'un long déclin environnemental de l'Afrique du Nord causé par les autochtones a structuré et encouragé l'aventure française au Maghreb pendant un siècle. Ce récit décliniste reprochait aux Nord-Africains, et surtout aux pasteurs, la déforestation et la désertification de l'ancien grenier à blé de Rome, après l'invasion arabe du XI^e siècle. S'appuyant sur un récit européen antérieur, qui mettait en avant la fécondité du Maghreb, le récit environnemental épousa différentes formes au début de la période coloniale, en fonction des acteurs et de leurs intentions. Il servit à justifier les lois sur la propriété privée niant les droits des Nord-Africains, à sédentariser les nomades, à développer des schémas de reboisement, à justifier des lois forestières draconiennes. À la fin de la période coloniale, le récit était rationalisé, formalisé et institutionnalisé à travers la

jeune science de l'écologie végétale, clé du développement de cette longue tradition narrative. Tout au long de la période coloniale, le récit décliniste servit trois intérêts principaux : l'appropriation des terres et des ressources, le contrôle social (y compris la fourniture de main-d'œuvre) et la transformation de la production de subsistance en production commerciale. Dans tous ces domaines, les intérêts coloniaux ont presque toujours triomphé sur les intérêts autochtones. [...]

Le travail des savants de la colonisation comme Emberger, Maire et Boudy, leurs calculs de référence sur la végétation potentielle et les estimations exagérées qui en ont été tirées sur la déforestation et la dégradation des terres en Afrique du Nord constituent l'un des héritages les plus importants et durables du récit décliniste. [...] Même si les indices de la

paléoécologie et de l'écologie contemporaines ne confirment pas ces estimations exagérées de la déforestation et de la dégradation des terres en Afrique du Nord, les gouvernements postcoloniaux et les institutions internationales comme les Nations unies continuent à utiliser ces statistiques coloniales pour justifier et planifier de nombreux projets de développement dans la région. [...] L'idée de désertification elle-même est une construction coloniale, un concept peu fondé empiriquement, lancé et diffusé par des hommes ayant une mauvaise connaissance des écosystèmes des terres arides.

Diana K. Davis, *Les Mythes environnementaux de la colonisation française au Maghreb*, trad. de G. Quenet, Seyssel, Champ Vallon, 2012, p. 207-213.

particulièrement répressive, montrent cependant que, derrière l'invocation de la protection de l'environnement, se profile l'extension de la propriété européenne. Bien qu'on puisse regretter que cet aspect ne soit pas assez développé, la politique de l'environnement est ainsi indissociable de l'affirmation d'une aristocratie du savoir sur la nature, qui a l'avantage de monopoliser le débat public en faisant converger dans un langage commun des élites économiques, politiques et professionnelles aux intérêts pourtant parfois différents. C'est le cas de la Ligue du reboisement, active de 1881 à 1915 en Algérie, principale porteuse du « *discours dessiccationniste* » et qui parvient à orienter la politique générale de la colonie. Or le triomphe de ce récit survient à un moment où le cantonnement et les transferts massifs de propriété ont déjà entraîné un déclin démographique chez les colonisés. La III^e République a donc accentué la concentration des terres au profit de grands propriétaires, des municipalités et de l'État.

L'histoire environnementale permet ainsi de revisiter la chronologie coloniale et son rapport à la métropole. C'est à partir du code forestier de 1827 qu'est élaboré un code algérien bien plus coercitif, ensuite étendu à l'ensemble du Maghreb. L'École forestière de Nancy, fondée en 1824, joue ici un rôle actif, formant des spécialistes envoyés dans les colonies et accueillant des forestiers britanniques et indiens, sud-africains et américains. Bien que prétendant éviter les excès algériens, la politique forestière initiée par Lyautey au Maroc ne diffère ainsi pas fondamentalement de ce cadre désormais consolidé. Épurée de l'amateurisme et du sentimentalisme des débuts, la rhétorique botanique y a tout autant permis le refoulement des Marocains en favorisant la grande propriété agricole capitaliste, supposée meilleure gestionnaire de la nature. Derrière cette montée en puissance scientifique et institutionnelle, Davis

montre aussi les aléas et expériences ratées d'une foule d'acteurs qui ont contribué à la création et la diffusion de ces mythes environnementaux, comme tel propriétaire foncier qui introduisit la mode de l'eucalyptus en Algérie, arbre pourtant inadapté à la région, ou ces peintres qui, répondant au goût du jour, exprimaient l'angoisse de la désertification. Si la question de la circulation des expériences hors du cadre maghrébin aurait mérité d'être approfondie, l'ouvrage nous invite à un salutaire décloisonnement, en considérant la colonisation française comme une étape d'un impérialisme environnemental ayant accompagné les transformations géopolitiques mondiales.

Dans la partie la mieux documentée de son ouvrage, qui est aussi la meilleure, Davis montre comment ce discours scientifique, qui se déploie en Tunisie et au Maroc après la Première Guerre mondiale à grand renfort de statistiques et de mise en cartes, demeure tributaire de cette idéologie du mépris aux accents parfois éradicateurs. La recherche d'une flore primitive repose sur des techniques contestables imprégnées du rejet de la civilisation locale : ainsi en est-il de Boudy et Emberger, purs produits de la professionnalisation du savoir environnemental, principaux artisans d'une cartographie botanique à partir des années 1930, toujours mobilisée pour les politiques de la nature au Maghreb. La corrélation entre les expropriations au profit des colons et l'acmé du discours décliniste illustre la fonction de ce dernier dans la prédation coloniale. La forêt notamment, considérée comme régulatrice du climat et indispensable à l'harmonie sociale, a focalisé une grande partie des mesures réglementaires et permis l'affirmation des services forestiers agissant pratiquement comme des États dans l'État, ajoutant de l'exception à l'exception juridique coloniale. Les incendies de forêts sont ainsi assimilés à des actes d'insoumission, alors que ceux-ci entrent dans le cycle de l'économie pastorale. À la

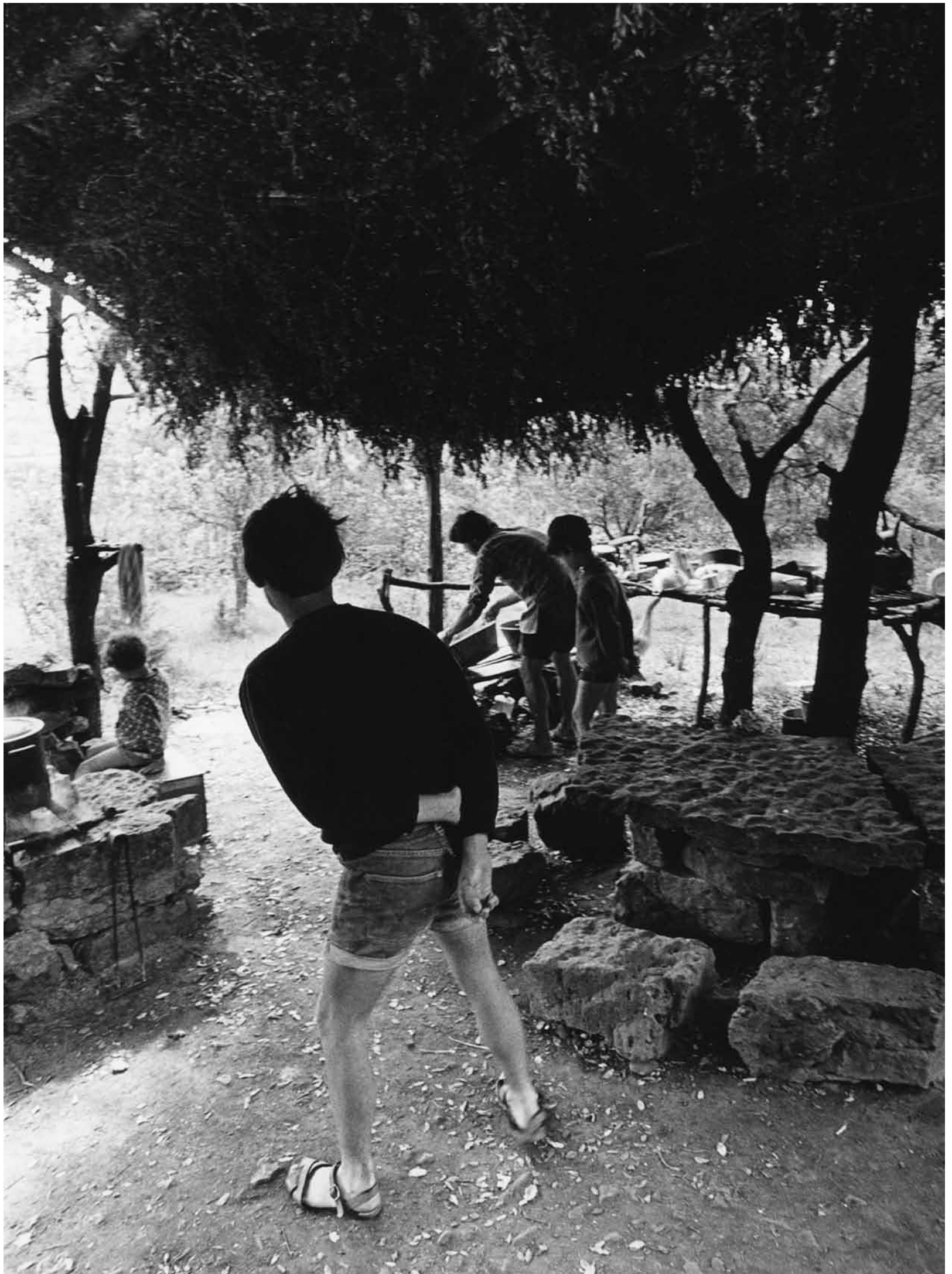
EXTRAIT / INTERROGER L'HÉRITAGE COLONIAL DES POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES

La plupart des cartes de la végétation potentielle utilisées de nos jours ont été élaborées pendant la période coloniale ou sont basées sur des versions légèrement révisées de cartes coloniales. Ces cartes et les données environnementales afférentes, comme les estimations de déforestation, alimentent les travaux en télédétection et systèmes d'information géographique (SIG) et influencent un nombre important et croissant de projets environnementaux, certains de portée mondiale. De tels projets environnementaux privent de leurs droits les populations locales et criminalisent leurs activités de subsistance, ou les réinstallent dans un rapport de type colonial.

Interroger les origines profondes des idées et des constructions à l'origine du concept de désertification, des cartes de végétation potentielle, et des données en rapport avec elles, suggère que nous sommes, selon la formule récente d'un historien de l'environnement, « *au point où nous pouvons allègrement croire que nous générons une image positive de la réalité empirique* ». Au contraire, nous avons besoin d'étudier les concepts, les cartes et autres artefacts de la période coloniale, ainsi que les récits souvent contestables qui les ont informés. Nous devons être capables d'écrire une histoire environnementale qui prenne totalement en compte les rapports de force

mis en œuvre au moment de l'élaboration des cartes et des corpus de données. Sans quoi, d'autres projets, comme le « barrage vert » en Algérie verront le jour, créant plus de mal que de bien. Mais, en le faisant, en racontant l'histoire des histoires sur la nature dans la longue durée, nous pourrions contribuer à mettre au jour et à lutter contre l'exploitation des plus faibles au nom d'une protection de l'environnement qui se développe depuis la colonisation.

Diana K. Davis, *Les Mythes environnementaux de la colonisation française au Maghreb*, trad. de G. Quenet, Seyssel, Champ Vallon, 2012, p. 218.



peine de mort et aux punitions collectives pour les présumés fautifs s'ajoute le droit, pour les concessionnaires européens, de s'approprier désormais les parties de forêt brûlées. On ne s'étonne donc guère, au vu de l'enjeu, d'apprendre que 20 à 30 % des surfaces officiellement désignées comme boisées ne l'étaient pas du tout.

L'un des grands apports de Davis est ainsi de vouloir « *prendre totalement en compte les rapports de force* » en jeu au moment de l'élaboration des données (p. 218), en mobilisant « *d'autres outils que la modélisation chère aux économistes* » comme l'écrit Quenet dans son introduction. Indéniablement, le livre incite à reconsidérer nos certitudes. Qu'on songe aux stéréotypes de l'inadaptation des sociétés africaines à leur environnement, ou à telles « bonnes actions » dépossédant dans les faits les populations locales de leur autonomie. À l'heure où le savoir technique et scientifique, présenté comme neutre et donc d'autant plus performant, devient un facteur de légitimité croissant, rappeler ces soubassements idéologiques permet de prendre la mesure des enjeux politiques du débat sur l'environnement. Le parallèle avec la « naturalisation » des expertises économiques dans le jeu actuel de certaines organisations internationales en Afrique s'impose, même si Davis ne les évoque pas. Comme dans ce dernier cas, la science naturelle vient évacuer les réalités sociales, surimposant un discours technique en apparence apolitique, qui délégitime les processus de décision des sociétés locales et justifie de nouvelles dominations³.

Une histoire simplifiée à l'excès

S'il participe donc de la nécessaire déconstruction des fausses évidences, l'ouvrage, dans la mesure où il est un exemple représentatif de l'apport de l'historiographie anglo-saxonne sur le thème environnemental, incite cependant aussi à porter le débat sur les attendus d'une histoire qui désire « *saisir l'unité de l'homme par une approche totale des différentes composantes de la vie humaine* » et revendique de concilier « *les tenants de la réalité physique et les spécialistes des représentations symboliques* »⁴. Stimulante, cette articulation entre critique scientifique et analyse historique peut paraître encore brouillonne, quand la première ne fait qu'arc-bouter, en tête et fin de texte, un cœur d'ouvrage qui se rattache davantage à une histoire classique des représentations. Il n'est donc pas inutile de s'interroger sur les propres présupposés d'une étude qui pourra paraître, par certains aspects, déjà datée, tant du point de vue de l'histoire de la colonisation que d'une histoire de l'environnement en plein renouvellement, qui a accumulé réflexions et travaux depuis 2007. Le terme de « mythe » (« *tale* » dans la version anglaise) renvoie-t-il à un aveuglement inconscient ou à une stratégie

discursive délibérément construite ? Si la question est quelquefois abordée, la démonstration repose en grande partie sur l'idée implicite d'une manipulation destinée à légitimer l'accaparement des terres et la domination coloniale. À présupposer cependant l'intentionnalité du discours, ou même simplement en le décrivant sans interroger la production et la circulation des représentations, ni positionner socialement ses acteurs, Davis fait souvent l'économie des nuances et des contingences dans une histoire pourtant moins linéaire qu'elle ne le suggère. Si l'ensemble paraît cohérent, sa démarche parvient mal à restituer plus finement les processus décrits, se cantonnant souvent à des affirmations générales.

Il ne manquait pourtant pas de contre-exemples qui auraient permis de questionner autrement le phénomène de mythification du récit décliniste. Si telle prise de position contraire au discours dominant est quelquefois citée, les raisons de son échec ne sont jamais analysées. Les revirements de la politique coloniale, en 1861 ou en 1892, et les oppositions entre acteurs (propriétaires et officiers des affaires indigènes par exemple) sont décrits sans être expliqués. Par un effet de mise en abyme, Davis semble parfois opposer une histoire simplifiée aux mythes qu'elle dénonce. Alors que la composition de la Ligue du reboisement aurait ainsi fourni un matériau important pour comprendre les motivations de ses membres, la réalité de leur intérêt pour l'environnement, leur capacité d'influence et l'articulation avec leur position sociale, elle est renvoyée en note et traitée de manière purement descriptive. Il aurait été ainsi sans doute plus efficace de sacrifier certaines répétitions et digressions pour questionner davantage la représentativité des exemples choisis, de fait rarement replacés dans leur contexte ou quantifiés. On peut ainsi s'interroger sur la portée de telle ou telle peinture ou illustration de l'époque, qu'on pourrait d'ailleurs parfois interpréter de façon opposée, quand un véritable travail d'archives aurait apporté bien plus sur les conditions sociales et politiques de l'élaboration du discours sur l'environnement. Pratiquement tout l'ouvrage repose sur l'utilisation de sources secondaires et d'une historiographie déjà existante, mais souvent restituée de façon schématique ou erronée, n'apportant au final que peu d'informations nouvelles.

Il ne s'agit pas simplement d'un problème d'érudition. Elle touche à la compréhension même de la production d'une hégémonie idéologique et de ses conséquences sur l'ensemble d'une société et son environnement. Derrière la rhétorique environmentaliste, ce sont des phénomènes de reclassement et d'exclusion qui sont à l'œuvre, contribuant à des restructurations sociales et langagières qui, en substance, ne nous sont pas très différentes des discours

actuels sur les bienfaits de la gouvernance technique. En considérant pourtant souvent les colonisateurs et les colonisés comme deux ensembles cohérents, sans distinguer les rapports de force internes, la critique du capitalisme colonial voulue par Davis sombre dans un schématisme qui la rend d'autant plus présentable et indolore qu'elle permet de ne pas explorer jusqu'au bout les mécanismes intermédiaires de la domination au sein de ces ensembles et évacue trop rapidement les aspects économiques. Est-ce là ce qui explique le succès d'un ouvrage moins dérangeant qu'il n'y paraît ? Le recours à l'idée d'un « lobby colonial », non analysé, comme les nombreuses formules généralisatrices utilisées pour désigner les acteurs sont pourtant problématiques, tant ils semblent éluder une étude véritable des rapports sociaux⁵. Des grands propriétaires, pourtant acteurs centraux de ce processus, nous n'apprenons finalement que bien peu. La volonté des forestiers et botanistes de s'affirmer procède-t-elle des mêmes moteurs d'action, quand on peut imaginer que la professionnalisation produit ses propres dynamiques ? Tous les colons ou colonisés sont-ils réductibles à des comportements semblables ? L'utilisation d'entités aussi englobantes que « les Français », « les Arabes » ou « les nomades » (ces deux catégories étant même opposées p. 83, sans qu'il soit possible de savoir à quoi cela renvoie) occultent les conflits et oppositions internes, comme si les acteurs se déterminaient uniquement en vertu de leur origine géographique, ou que les moteurs de leur positionnement étaient négligeables⁶. Ainsi retrouve-t-on, au fond, le recours à un « esprit du colonialisme » trop vague pour appréhender de façon adéquate les lignes de tension entre catégories sociales et contextualiser efficacement l'enjeu environnemental, et trop particulariste pour permettre de replacer la colonisation dans le contexte global. Le souci de précision n'aurait pas rallongé excessivement le texte – il aurait en revanche beaucoup apporté, et permis d'éviter la paraphrase. Scientifique de formation mais semblant ne pas toujours bien connaître la bibliographie historique, s'adressant à un public américain peu familier avec l'histoire coloniale française, mêlant l'essai et l'académisme, peu précise sur la géographie, Davis ne manquera sans doute pas d'agacer certains historiens qui peineront à y trouver la nouveauté promise, comme ceux qui y chercheraient autre chose qu'une introduction générale à l'environnement en milieu colonial⁷.

Un tel schématisme a aussi pour effet de créer une distance avec l'actualité. Or, derrière l'attention portée à l'environnement et ses prétentions à la neutralité, c'est l'obsession pour la propriété privée et individuelle qui ne cesse d'affleurer et de conditionner la perception de la nature. C'est en grande partie parce que le nomadisme et les biens communaux font

obstacle à l'idée de propriété exclusive et « sacrée », telle que nous la concevons aujourd'hui, qu'ils focalisent une critique environnementale contre des modalités collectives d'exploitation des ressources. Si le discours sur l'environnement ne peut s'abstraire de la critique de ses soubassements scientifiques, il ne peut non plus se passer de l'analyse de ses aspects sociaux et économiques, ainsi que de la circulation des pratiques au niveau mondial. L'histoire du récit environnemental en Afrique du Nord peut aussi être lue comme un épisode particulièrement violent du processus complexe et jamais uniforme d'imposition d'une conception individualiste et privée de la propriété, qui a conduit ailleurs aussi à la modification parfois radicale des sociétés rurales. Loin de constituer un objet en soi, le discours sur la nature constitue l'une des modalités d'énonciation de rapports de force économiques, sociaux et culturels.

NOTES

1. Citons, parmi les nombreux articles sur le sujet en français, G. Massard-Guilbaud, « De la "part du milieu" à l'histoire de l'environnement », *Le Mouvement social*, 2002/3, n° 200, p. 64-72 ; F. Lorcher et G. Quenet, « L'histoire environnementale : origines, enjeux et perspectives d'un nouveau chantier », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2009/4, n° 56-4, p. 7-38 ; A. Ingold, « Écrire la nature. De l'histoire sociale à la question environnementale », *Annales, Histoire, sciences sociales*, vol. 1, n° 66, janv.-mars 2011, p. 11-33 ; ainsi que le numéro spécial sur « L'invention politique de l'environnement », S. Frioux et V. Lemire (dir.), paru dans *Vingtème siècle*, n° 113, janvier-mars 2012. 2. Cette volonté est déjà présente chez R. Grove, *Ecology, Climate and Empire: Colonialism and Global Environmental History, 1400-1940* ; et *Green Imperialism: Colonial Expansion, Tropical Islands, Edens and the Origins of Environmentalism, 1600-1860*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995. Sur la colonisation française, cf. C. Ford, « Nature, Culture and Conservation in France and Her Colonies, 1840-1940 », *Past & Present*, 2004, n° 183, p. 173-198. 3. J.-F. Bayart, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989 ; G. Rist, *Le Développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de Sciences po., 1996. 4. G. Quenet dans l'introduction, p. 6. 5. Sont ainsi mêlés sans distinction ni justification « la majorité des administrateurs français, des colons, des forestiers, des capitalistes » (p. 44). Parmi de multiples exemples de formules aussi lacunaires que paresseuses, on note les énigmatiques « ceux qui défendent la colonisation, l'armée et l'administration » ou « ceux qui y trouvent leur intérêt » (p. 60 et 82). 6. On trouvera certaines explication d'un simplisme étonnant, comme lorsque les mesures contre le nomadisme sont expliquées par « les antagonismes anciens entre les populations itinérantes et les populations sédentaires qui remontent à l'Antiquité » (p. 91). 7. Cf. C.-A. Julien, *Histoire de l'Algérie contemporaine*, Paris, PUF, 1964, A. Nouschi, *L'Algérie amère. 1914-1994*, Paris, Fondation de la maison des sciences de l'homme, 1995 ; C. R. Ageron, *Genèse de l'Algérie algérienne*, Saint-Denis Bouchène, 2005. Tous ces historiens ont abordé, d'une façon ou d'une autre, la question de l'environnement comme enjeu de pouvoir en Algérie. Davis ne s'y est pas trompée, puisant sa thèse en grande partie dans leurs ouvrages. Sur la politique forestière autour des années 1870-1880, cf. l'ouvrage toujours très utile de C. R. Ageron, *Les Algériens musulmans et la France, 1871-1919*, Bouchène, 2005 (1^{re} éd. 1968), t. 2., p. 104 et sq.